# LE CRI DE LA PATRIE, OU LA RESSOURCE FRANÇAISE.

L'ÉTAT & la Patrie ne font plus qu'un aujourd'hui. Chaque Citoyen, en venant au fecours de la Patrie, affure fa tranquillité, fa liberté & fa propriété. Pénétrés de cette vérité, un grand nombre de fpéculateurs fe font empreffés de publier des projets de reffource dans ce moment de crife. Les autres animés de ce patriotifme fans lequel il ne peut exifter aucun ordre focial, font venus offrir volontairement leur tribut à la mère Commune. Des femmes ont donné le premier

exemple de ce ſacrifice en ſe privant généreuſement des objets précieux qui contribuoient à leur luxe & à leur parure ; & comme cette mère Lacédémonienne, elles peuvent en montrant leurs fils, dire à celles qui conſervent ces ornements étrangers : *voilà nos ſeuls joyaux ;* enfin ſi leur noble dévouement n'a pas encore eu un plus grand nombre d'imitateurs, c'eſt que, ( & il ne faut ſe le diſſimuler ) la crainte & la méfiance de quelques perſonnes timides ont arrêté cet eſſor patriotique. Cependant, ſans compter les avantages de l'intérêt général & de l'intérêt particulier des membres qui compoſent cette immenſe famille, peut-il jamais exiſter des motifs plus propres à ranimer la confiance & à relever nos eſpérances ? Les Repréſentans de la Nation aſſemblés travaillent ſans relâche à adoucir le ſort de la claſſe la plus malheureuſe du Peuple, en établiſſant une répartition plus juſte & plus égale des impôts ſur tous les ordres de Citoyens, à

ſimplifier les moyens de perception & à en diminuer les frais, à conſolider la dette publique qu'ils ont déja miſe ſous la ſauvegarde de l'honneur Français, à établir un ordre fixe & invariable dans les finances & dans leur emploi, à créer une Conſtitution qui aſſure à jamais la liberté & la propriété de chaque Citoyen, en un mot à régénérer la France & à conſacrer par leurs travaux la félicité des générations de la plus belle Nation de l'univers. Les deux premiers Ordres emportés par un élan vraiment patriotique ont fait les ſacrifices les plus nobles & les plus généreux. Les Miniſtres qui forment le Conſeil du Roi ſont reconnus généralement pour des hommes auſſi intègres qu'éclairés & que dévoués au bien public. Un Roi que le Ciel nous a donné dans ſa bonté, adoré par-tout & bien digne de l'être par ſes qualités perſonnelles, par ſon amour pour l'ordre, pour l'économie, par ſon dévouement au bonheur de ſes Peuples, &

enfin par ſa réſignation ſublime à ſacrifier ſans regret tout ce qui peut y contribuer. Jamais le patriotiſme de toutes parts s'eſt-il ſignalé avec plus d'éclat. Il s'eſt formé avec une rapidité incroyable un lien de fraternité entre tous les habitans de cet Empire. D'une extrémité du Royaume à l'autre, de tous côtés, en même-tems tous les Citoyens ſe ſont armés pour la défenſe commune. Avec quel courage les habitans de Dieppe & du Havre n'ont-il pas eſcorté les convois deſtinés à alimenter la Capitale ? Avec quel héroïſme touchant, les Citoyens de Chartres profondément affligés de la diſette qui menaçoit Paris, ſont-ils venus le ſecourir ? Que de motifs pour inſpirer la confiance. Pour achever de l'affermir, il ne s'agit que de déterminer d'une manière ſûre la deſtination des dons offerts par chaque Citoyen, & alors, j'oſe en répondre, il n'eſt perſonne qui ne concoure de tout ſon pouvoir à la choſe publique.

PARMI les nombreux projets publiés pour rétablir les finances, me feroit-il permis de propofer un plan fimple, exempt de toutes recherches, de toutes perquifitions inquiétantes, que je foumets à la fageffe & aux lumières des dignes Repréfentans de la Nation.

IL faudroit environ 800 millions pour remplacer le *déficit*, fatisfaire aux rembourfemens arrêtés, couvrir les anticipations, & enfin remettre au niveau la recette & la dépenfe. La population de la France eft eftimée à vingt-quatre millions d'habitans des deux fexes. Il faut en retrancher à-peu-près quatre millions pour les enfans au-deffous de douze ans & pour les vieillards à la charité des Paroiffes. Si les vingt millions qui reftent donnoient une fois payée dans le cours de deux ans une contribution de 40 livres par tête, cette feule contribution, peu onéreufe, procureroit d'une manière fûre les 800 mil-

lions que l'Etat a besoin. Pour l'imposer sans frais, il faudroit que chacun fût taxé au marc la livre de sa fortune. Par exemple, tous ceux qui payent plus de 6 livres d'imposition, donneroient 40 livres autant de fois qu'il y auroit de 5 livres dans le rôle de son imposition. Un Citoyen qui seroit imposé à 10 livres de capitation ou de taille donneroit 80 livres, celui qui seroit imposé à 30 livres donneroit 240 livres, ainsi de suite, de sorte que le particulier qui auroit donné 12,000 livres déchargeroit trois cents contribuables dont l'imposition ne passe pas 6 livres, de sorte que le nouvel impôt peseroit plus sur les riches que sur les pauvres, qui à leur tour pour parfaire la somme, s'il en étoit besoin, contribueroient en proportion des impositions qu'ils paient annuellement au-dessous de 6 livres pour la moitié, le tiers, le quart ou même le demi-quart de 40 livres. Cette opération se feroit avec autant de promptitude que de facilité, si on en

chargeoit les Aſſemblées Provinciales, & les Pays d'Etats. Au ſurplus l'Auteur de ce projet, s'il pouvoit être agréé, lui donneroit tous les développemens néceſſaires, & ſe propoſe d'y contribuer lui-même le premier par une ſomme de 6000 livres.

CETTE impoſition n'excluroit point les dons volontaires qui contribueroient à la décharge de la claſſe la plus pauvre. Il n'eſt perſonne qui ne ſoit perſuadé que cette taxe modique, jointe à l'argenterie portée à la Monnoie, ne tire la France de la détreſſe où elle ſe trouve réduite.

*Signé*, HUREL, *Payeur des Rentes, & Philantrope.*

---

Chez CLOUSIER, Imprimeur du ROI, rue de Sorbonne.